

BO-MOUNT Holding

Société à responsabilité limitée au capital de 161 000 euros
Siège social : 12 rue du Four
71640 GIVRY
793 594 086 RCS CHALON SUR SAONE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 JANVIER 2026

L'an deux-mille vingt-six,
Le vingt-quatre janvier,
A 9h00,

Les associés de la Société BO-MOUNT Holding, société à responsabilité limitée au capital de 161 000 euros, divisé en 161 000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Est présent :

- Monsieur Sébastien BOMONT, titulaire de 107 400 parts sociales en pleine propriété et 53 600 parts sociales en usufruit,
- Madame Louise BOMONT, titulaire de 26 800 parts sociales en nue-propriété,
- Madame Jeanne BOMONT, titulaire de 26 800 parts sociales en nue-propriété,

Seuls associés de la Société et représentant, en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sébastien BOMONT, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Constatation de la réalisation d'une donation de parts sociales et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Le rapport de la gérance,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.
Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que, par acte du 16 décembre 2025, reçu par Maître Jonathan Lafay, notaire à Besançon, **Monsieur Sébastien BOMONT a transmis à :**

- **Madame Louise BOMONT**, née le 15/04/2002 à CHALON-SUR-SAONE (71), de nationalité française, demeurant 33 grande rue, 71640 MERCUREY, **la nue-propriété de vingt-six mille huit cents (26 800) parts sociales, numérotée de 1 à 26 800,**
- et à :
- **Madame Jeanne BOMONT**, née le 11/06/2005 à CHALON-SUR-SAONE (71), de nationalité française, demeurant 33 grande rue, 71640 MERCUREY, **la nue-propriété de vingt-six mille huit cents (26 800) parts sociales, numérotées de 26 801 à 53 600.**

L'assemblée Générale rappelle que cette transmission, faite au profit de descendants, ne nécessitait pas d'agrément préalable.

Par conséquent, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 9 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 9 – REPARTITION DES PARTS SOCIALES

« Les parts sociales composant le capital social sont ainsi réparties :

Associés	Parts en PP*	Parts en NP*	Parts en USU*
M. Sébastien BOMONT	107 400 parts <i>n°53 601 à 161 000</i>	-	53 600 parts <i>n°1 à 53 600</i>
Mme Louise BOMONT		26 800 parts <i>n°1 à 26 800</i>	
Mme Jeanne BOMONT		26 800 parts <i>n°26 801 à 53 600</i>	

*PP= pleine propriété, NP = nue-propriété, USU = usufruit.

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 161 000 parts sociales. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

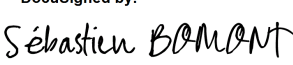
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Sébastien BOMONT
Gérant associé

DocuSigned by:

1D130455A030496...

Jeanne BOMONT
Associée

Signé par :

93B87D8D11CA4AC...

Louise BOMONT
Associée

DocuSigned by:

B4FD5F9AB64B498...